

*Formation action Développement durable pour les établissements
sanitaires et médico-sociaux*

**Méthode d'amélioration continue pour aboutir à
une stratégie de Développement Durable**

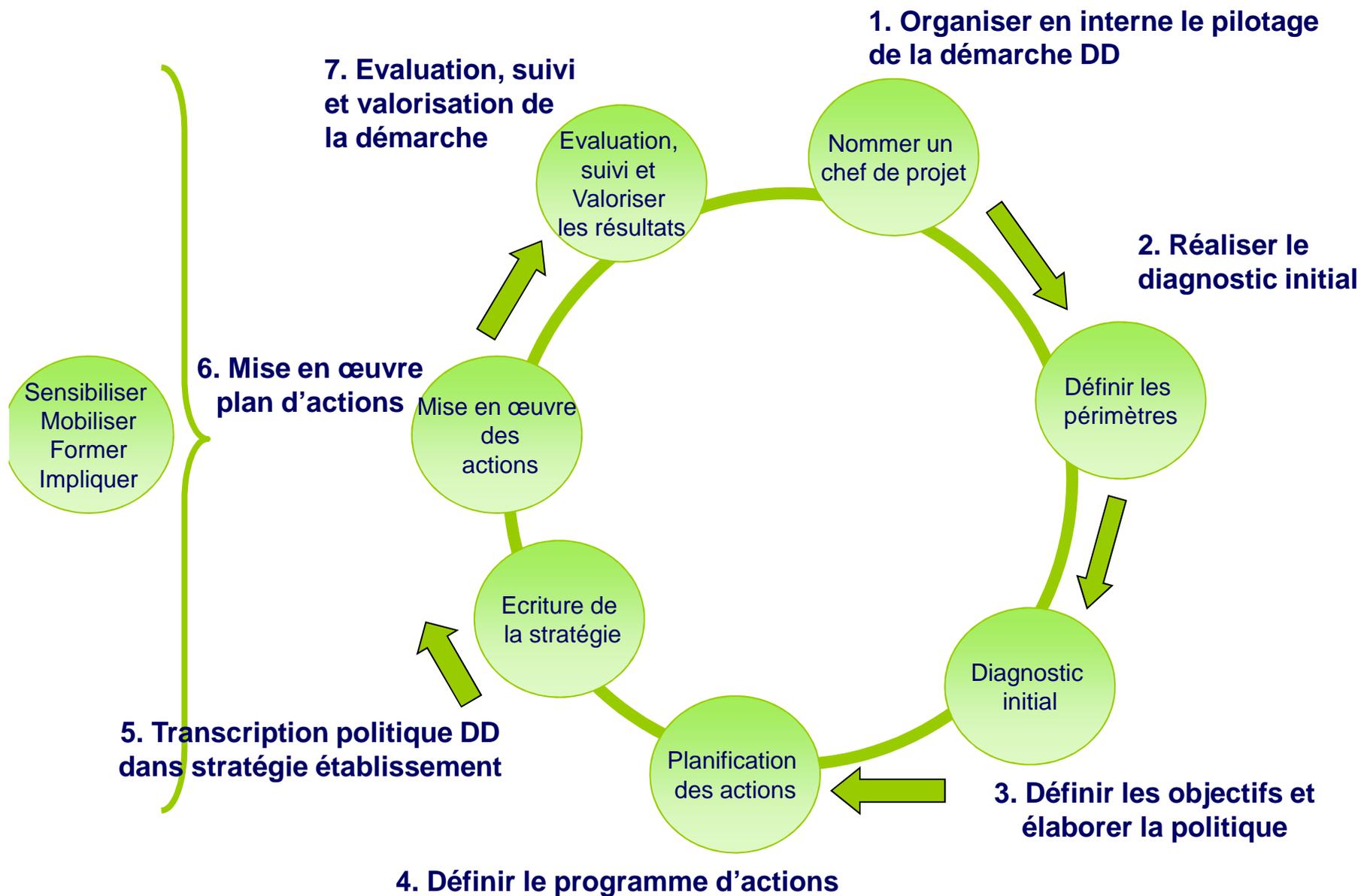


Caen 27 février 2015

Exercice collectif :

Quelles sont les étapes clés qui permettent d'aboutir à une démarche de développement durable ?

ETAPES PERMETTANT D'ABOUTIR A UNE DEMARCHE DE DD



Démarrer

D

Organiser en interne le pilotage de la démarche DD

Objectifs:

- Créer de la transversalité entre les services de l'ES et agents
- Insuffler une culture commune sur le DD

PREMIERE ETAPE : DESIGNER UN CHEF DE PROJET

- Engagement de la Direction: engagement clair avec définition des enjeux et des objectifs, désignation d'un chef projet
- Désignation d'un chef de projet (*rem. Importance du positionnement/ légitimité*)

DEUXIEME ETAPE : METTRE EN PLACE UN COMITE DE PILOTAGE

STRATÉGIE Pourquoi ? une démarche DD nécessite une prise de conscience et parfois des changements organisationnels

Il s'agit d'un nouveau mode d'intervention qui intégrera systématiquement la dimension DD dans tous les projets, toutes les décisions, toutes les activités

Modalité de fonctionnement:

- La Direction préside le COPIL et l'anime
- Vocation du COPIL ; définir les objectifs, les moyens humains à consacrer à la démarche, le calendrier et le suivi

ASTUCE : mutualisation du COPIL DD avec celui de la démarche qualité ?



INDICATEURS

- le nombre de réunions du comité de pilotage
- le nombre de participants



TROISIEME ETAPE : IDENTIFIER UN REFERENT POUR CHAQUE SERVICE ET CONSTITUER UNE EQUIPE PROJET

STRATÉGIE

Afin de s'assurer de la transversalité de la démarche il est important de disposer d'un **référént par service**



ASTUCE

Pour identifier les référents, **lancez un appel aux volontaires**. Cette méthode permet une meilleure implication des agents concernés que la désignation par l'autorité politique ou le supérieur hiérarchique.



INDICATEUR

- les référents identifiés par service

Exemple d'organisation d'un groupe projet

ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS POUR LA MISSION ET LE SUIVI

➤ **Le groupe projet :**

**Responsable qualité,
Responsable technique,
Responsable sécurité,
Responsable blanchisserie,
Responsable achats,
Responsable laboratoire,
Infirmière hygiéniste,**

**administratif et financier,
maintenance,
logistique,
restauration,
travaux neufs,
pharmacien,
cadre de santé,**

Démarrer

D

Réaliser le diagnostic initial

PREMIERE ETAPE : DEFINIR LES PERIMETRES D'ACTION

Comment définir ce périmètre ?

Périmètres d'action

- **Physique** (ex : un site, multi-sites) 
- **Thématiques définies par la HAS** (énergie, achats éco-responsables...)
- Sur les **activités** (ex : administratif, technique, services spécialisés...)

Associer à la démarche les gestionnaires de site /contrôleurs de gestion pour :

- favoriser la collecte de données
- valoriser et diffuser des informations
- soutenir les politiques d'achats et mesurer les économies générées

→ Mise en place d'un **groupe de travail** organisé par thématique

Réaliser le diagnostic initial

Les ES multi-sites:

- mettre en œuvre la méthodologie pour chaque site, chaque critère HAS ou thème.
- Dans la pratique, faire autant d'onglets (copier/coller) qu'il y a de sites pour piloter la démarche DD au niveau de chaque site.
- Un onglet « synthèse Etablissement » permet de faire la synthèse de tous les bilans réalisés par site.
- Possibilité de définir un périmètre plus restreint en l'argumentant.



Réaliser le diagnostic initial

DEUXIEME ETAPE : RÉALISER UN BILAN SUR CHAQUE THÈME

Que faut-il faire ?

1. Recenser et synthétiser les études et actions existantes par thème/ critère HAS
2. Réaliser un état des lieux par thème/critère HAS

Cela permet :

- de faire le point et d'acquérir une vue d'ensemble sur ce qui a déjà été effectué
- de mesurer d'où l'on part, pour valoriser les futurs progrès
- d'identifier les manques et les besoins (notamment sur les non conformités réglementaires)
- de valoriser les actions déjà entreprises et de créer une dynamique de progrès

Comment agir ?

- *Réaliser ce bilan en s'appuyant sur les groupes de travail thématiques et les référents DD des différents services*
- *En utilisant les **outils d'autodiagnostic** ou en passant des prestations*

Réalisation du diagnostic initial « partagé »

- base de la démarche et de la stratégie globale

Diagnostic
initial

Appui
extérieur
possible

Thématique :	Consommation annuelle					
	Année n-2		Année n-1		Année n	
	Litre	€	Litre	€	Litre	€
Consommation d'eau						
Total site A						

A reproduire et adapter pour chaque thème et chaque site

Outils détaillés dans la session de cet après-midi

Réaliser le diagnostic initial dans les ES multi-sites

- Déterminer les **unités géographiques et /ou organisationnelles** de l'établissement pour chaque critère HAS
Étape essentielle qui conditionnera la qualité opérationnelle de la démarche et permettra d'identifier les personnes ressources.
Le pilotage de la démarche est défini à l'échelle de l'ES (gouvernance commune).
- Etablir le diagnostic initial DD par unité géographique. Identifier de bonnes pratiques pour chaque unité géographique (implication/valorisation de l'ens. des agents).
- Réaliser une synthèse pour l'Etablissement.

A reproduire et adapter pour chaque thème et chaque site

Synthèse du diagnostic

Principaux points forts	Principaux points faibles
Qui fait quoi ?	
<p>Qui gère les équipements, installations, achats ? Qui est responsable de la maintenance, entretien ? Qui peut prendre des décisions ?</p> <p>Quels sont les autres acteurs impliqués ?</p>	
Actions identifiées	
<p>Pistes d'Actions identifiées</p> <p>Hiérarchisées en fonction des moyens, des priorités, complexité</p> <p>...</p>	<p>Modalités de mise en œuvre</p> <p>Personnes responsables identifiées</p> <p>Budget identifié</p>

Réaliser le diagnostic initial

TROISIEME ETAPE : REALISER LE PROFIL DD DE VOTRE ETABLISSEMENT

Que faut-il faire ?

1. Analyse des bilans par thématique
2. Identification des enjeux de l'établissement par secteurs prioritaires
3. Identifier éventuellement quelques leviers d'actions

Cela permet:

- ❖ d'avoir une référence « zéro » par thème pour évaluer et suivre les actions
- ❖ d'avoir des scénarios d'évolution
- ❖ de lister les principaux secteurs « à problème » ou points à résoudre
- ❖ de sensibiliser les agents

Réaliser le diagnostic initial

QUATRIEME ETAPE (devenir exemplaire) : QUESTIONNER TOUS LES PROJETS/DECISIONS AU REGARD DU DD

Que peut-on faire ?

Le DD doit être intégré dans toutes les décisions et les projets de l'ES:

- Systématiser les diagnostics préalables à toutes décisions ou nouveaux projets (pour mesurer l'impact des décisions)
- Mettre en place une grille de questionnement propre à l'établissement pour tout nouveau projet ou décision
- Travailler une grille DD par métier et la mettre en application dans les services

Effets indirects de la réalisation d'un diagnostic

Permet de :

- sensibiliser le personnel au développement durable à l'échelle de son métier
- échanger et créer une dynamique
- de mieux appréhender la réglementation (ICPE, loi sur l'eau, bilan GES, etc...)
- recenser les données (consommation, produits chimiques, achats, etc..)
- de centraliser l'information et savoir qui fait quoi

Démarrer

D

Elaborer la stratégie et définir les objectifs

A ce stade, il s'agit de définir le niveau d'ambition de l'établissement en matière de DD (vision stratégique) pour aboutir à un programme d'actions concret, ce qui nécessite de déterminer les objectifs à court, moyen et long terme.

PREMIERE ETAPE : PRENDRE UNE DECISION EN CA

En adoptant une décision spécifique officialisant la démarche DD, la direction de l'établissement affiche un engagement qui traduit leur volonté politique et leur détermination.

DEUXIEME ETAPE : FIXER DES OBJECTIFS CHIFFRES ADAPTES A L'ES

Les objectifs chiffrés permettent :

- de donner une vision à long terme, de fixer des points d'étapes à moyens et courts termes.
- d'évaluer régulièrement l'efficacité du plan d'actions et de réajuster son ambition

TROISIEME ETAPE : FIXER DES OBJECTIFS PRECIS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Permet d'intégrer les objectifs et la politique DD dans les métiers, au plus près des préoccupations et des spécificités de chaque activité.

QUATRIEME ETAPE (devenir exemplaire) : INTERACTIONS AVEC LE TERRITOIRE ET/OU DE NOUVELLES CIBLES

En atteignant les objectifs à court et moyen terme, hisser le niveau d'ambitions et aller plus loin en :

- Essayant de modifier les comportements sur de nouveaux enjeux
- En agissant sur de nouvelles cibles (visiteurs, ...)
- En interagissant avec les collectivités de votre territoire
- En agissant en établissement éco-responsable: favoriser la création de filière locale, etc..

Démarrer

D

Structurer le plan d'actions

PREMIERE ETAPE : DEFINIR DES AXES STRATEGIQUES

- À partir des enjeux identifiés par le diagnostic
- À partir des propositions issues des groupes de travail
- A partir des objectifs définis en CA

DEUXIEME ETAPE : ELABORER UN PROGRAMME D' ACTIONS PRECIS POUR CHAQUE AXE STRATEGIQUE

- Etudier la faisabilité technique, juridique et financière de chaque proposition
- Hiérarchiser les actions en fonction de critères préalablement définis:
 - Mise en conformité réglementaire
 - Moyens humains
 - Moyens budgétaires et analyse en coût global
 - Facilité ou non à mettre en œuvre l'action
 -

Ex. Thèmes du plan d'actions

Référence 7 HAS : la qualité et la Sécurité de l'environnement

Gestion de l'Eau (**critère 7a – HAS**)

Gestion de l'air (**critère 7b – HAS**)

Gestion de l'énergie (**critère 7c HAS**):

-Diminution des émissions de GES (bilan GES)

-Performance énergétique de l'établissement

-Gestion des déplacements

Politique d'achats responsables et approvisionnements (**critère 6f – HAS**)

Gestion des Déchets (**critère 7e – HAS**)

Hygiène des locaux (**critère 7d HAS**)

Gestion sociale :

Qualité de vie au travail (critère 3d

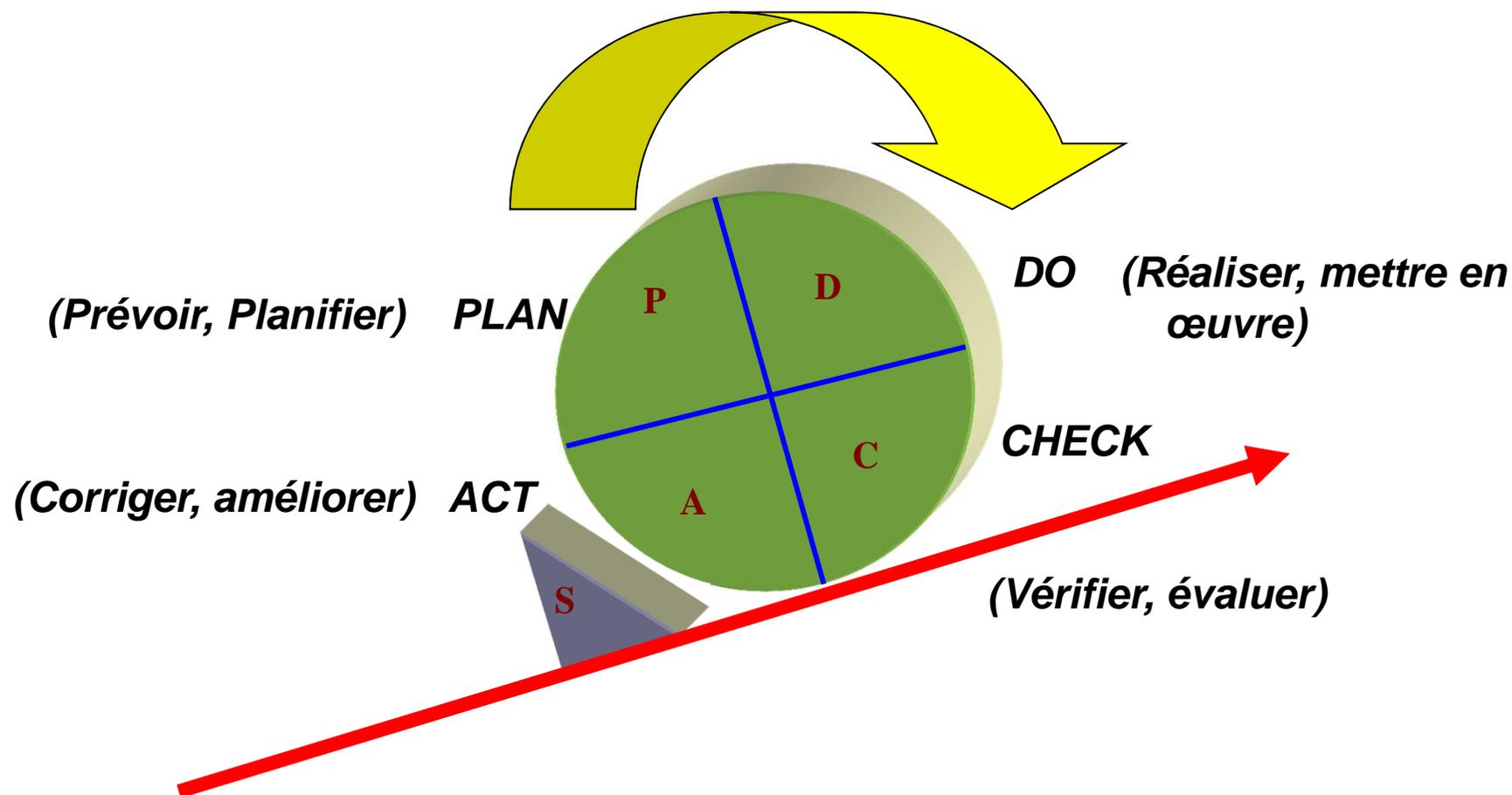
HAS): relations, reconnaissance, participation, autonomie, responsabilité, conditions de travail, organisation interne, etc...

Favoriser la parité, et la diversité au sein du personnel

Valoriser et développer les compétences et la mobilité interne

Formation professionnelle des personnels

Evaluation de la Dynamique d'Amélioration Continue de la Qualité : PDCA



Référence : Cercle de la Qualité ou Roue de Déming

• Critère 3d- Qualité de vie au travail

- *La qualité des relations au travail,*
- *L'organisation et le contenu du travail,*
- *L'environnement physique,*
- *Les possibilités des réalisations et de développement professionnels,*
- *La conciliation entre vie professionnelle et vie privée*

E1- Prévoir	E2 -Mettre en Œuvre	E3- Evaluer et améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - La qualité de vie au travail fait partie des orientations stratégiques de l'E.S. - Un plan d'amélioration de la qualité de vie au travail est défini 	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail sont mises en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions d'amélioration de la qualité de vie au travail sont évaluées - La satisfaction des personnels est évaluée

Qualité de vie au travail- critère 3d

E1- La qualité de vie au travail fait partie des orientations stratégiques de l'E.S.:

- Relations sociales: reconnaissance, participation aux décisions
- Contenu du travail: autonomie, degré de responsabilité
- Environnement de travail: bruit, éclairage, chaleur...
- Organisation: charge de travail, résolutions problèmes,
- Développement professionnel: formations, compétences
- Articulation vie professionnelle et vie privée: horaires, transports

E1-Un plan d'amélioration de la qualité de vie au travail défini:

- Existence d'1 plan Amé. Cond. Travail, après état des lieux

Qualité de vie au travail- critère 3d

E2- Des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail sont mises en oeuvre

- Mise en œuvre réelle d'1 plan d'amélioration & traçabilité

E3-Les actions d'amélioration de la qualité de vie au travail sont évaluées:

- L'effet des actions d'amélioration sont mesurées

E3-La satisfaction des personnels est évaluée:

- Comment ? Quels supports? à périodicité définie ?

- **Critère 6f - Achats éco responsables et approvisionnements:** vise à inciter l'établissement à:

- Favoriser l'utilisation de produits, services, activités ayant un impact moindre sur l'environnement
- Intégrer les clauses sociales et environnementales ds les cahiers des charges des sous-traitants

E1- Prévoir	E2 -Mettre en Œuvre	E3- Evaluer et améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins des secteurs d'activité sont évalués sur le plan quantitatif et qualitatif en associant les utilisateurs - La politique d'achat et de relations avec les fournisseurs prend en compte les principes applicables à 1 achat éco-responsable 	<ul style="list-style-type: none"> - Les secteurs d'activité utilisateurs sont approvisionnés à périodicité définie et en cas d'urgence - L'E.S. initie une démarche d'achat éco responsable pour certains produits et/ ou services 	<ul style="list-style-type: none"> -Des outils de suivi et d'évaluation de la politique d'achat sont mis en place

Achats éco responsables & Appro- critère 6f

E1- Les besoins des secteurs d'activité sont évalués, sur plans quantitatif, qualitatif, en associant utilisateurs:

- Cahier des charges, test matériel, formation, différents services

E1-La politique d'achat & relations fournisseurs tiennent compte des principes pour un achat éco responsable:

- Impacts environnement, économiques, sociaux sont intégrés dans les cahier des charges,
- Elaboration d'une charte de partenariat avec les différents fournisseurs (produits locaux, régionaux...)

Achats éco responsables & Appro- critère 6f

E2- Les secteurs d'activité utilisateurs sont approvisionnés à périodicité définie & en cas d'urgence:

- Procédures, dispositifs gestion des stocks, fréquences ...

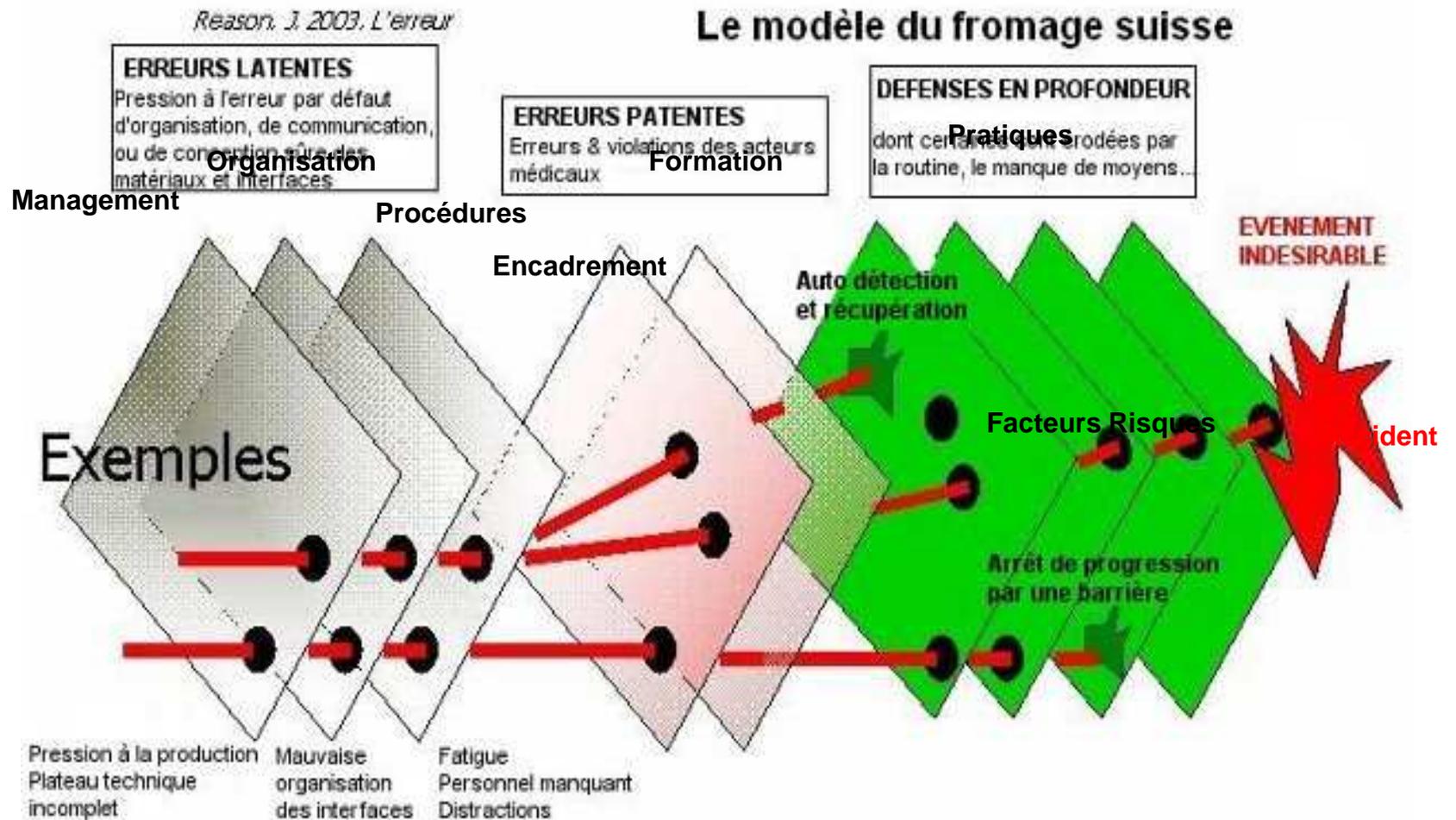
E2- L'E.S. initie une démarche d'achat éco responsable, pour certains produits et /ou services:

- Quels domaines: choix des marchés, consommation énergie, réduction des déchets, ...

E3- Outils de suivi, d'évaluation / politique d'achat mis en place:

- Indicateurs, tableaux de bord, analyse coût global ?
- réseaux utilisateurs, enquête satisfaction personnels
- Nombre & types de services impliqués ds E.S.

Lien Gestion des Risques



- Qualité et sécurité de l'environnement
- Critère 7a- Gestion de l'Eau

E1- Prévoir	E2 -Mettre en Œuvre	E3- Evaluer et améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche globale de gestion de la qualité de l'eau est définie et validée par l'EOH et/ou la CME - La nature des effluents et les risques qu'ils génèrent sont identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> -Un plan de maintenance préventif et curatif des installations élaboré avec l'EOH et/ou la CME est mis en œuvre - Des contrôles périodiques de l'eau sont menés en lien avec l'EOH et/ou la CME et tracés - Un suivi des postes de consommation d'eau est assuré -Un suivi des différents types de rejets est assuré 	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions d'amélioration sont mises en œuvre

Gestion de l'eau- critère 7a

E1-Une démarche globale de gestion de la qualité de l'eau est définie et validée par l'EOH et/ou la CME (CLIN):

- Qualité sanitaire eau: respect normes, risque infectieux,
- Éco-gestion: consommations, qualité des rejets ?
- Stratégie globale associe les responsables (technique, labo, pharmacien, coordonnateur gestion des risques...)

E1-La nature des effluents & les risques qu'ils génèrent sont identifiés:

- rejets domestiques: cuisine, détergents locaux, garages, ateliers, blanchisserie,....
- Rejets hôpitaux: germes, désinfectants, médicaments,...
- Plan de réduction, suivis des volumes, formation...

Gestion de l'eau- critère 7a

E2-Un plan maintenance préventif & curatif des installations élaboré avec l'EOH-CME-CLIN est mis en oeuvre :

- Connaissance du réseau (plan), sens circulation, risques
- Plan de maintenance organisé: protocoles désinfection, purges bras morts-ballons, détartrage robinetterie....
- Surveillance températures /hebdo, points d'usage (douches), des services avec patients vulnérables
- Cibler points d'usage à risque pour prélèvements

E2-Des contrôles périodiques de l'eau sont faits en lien EOH, CME et tracés:

- Existence d'1 carnet sanitaire, tableau de bord
- Suivi des résultats des analyses, communication interne

Gestion de l'eau- critère 7a

E2-Un suivi des postes de consommation d'eau est assuré:

- Identifier points de prélèvements eau, circuits distribution
- mise en place de compteurs : connaitre par bâtiment les consommations, rechercher fuites / réseau, identifier les équipements (hydro économes? circuit fermé ?)

E2-Un suivi des différents types de rejets est assuré:

- Dispositif surveillance et entretien effluents mis en place, avec les différents points de rejets, débit si possible

E3- Des actions d'amélioration sont mises en œuvre:

- Plan d'actions, suivi d'indicateurs
- Résultats d'évaluation, dysfonctionnements ciblés

- **Qualité et sécurité de l'environnement**
- **Critère 7b- Gestion de l'Air**

E1- Prévoir	E2 -Mettre en Œuvre	E3- Evaluer et améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Une politique est définie en vue d'assurer la maîtrise du risque infectieux dans les zones à environnement maîtrisé - L'E.S. est engagé dans la réduction des émissions atmosphériques globales - Des dispositions sont prévues en cas de travaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Un Plan et des procédures de surveillance et de maintenance de la qualité de l'air en concertation avec l'EOH et /ou la CME et le CHSCT sont mis en œuvre -La traçabilité des différentes interventions est assurée 	<ul style="list-style-type: none"> -Les paramètres de la qualité de l'air font l'objet d'un suivi périodique - Des actions d'amélioration sont mises en œuvre

Gestion de l'air- critère 7b

E1-Une politique est définie en vue d'assurer la maîtrise du risque infectieux dans les zones à environnement maîtrisé:

- Tt d'air adapté aux activités dans les zones à risques
- Zones à environnement maîtrisé (bloc, Sté, Réa, NN,...)
- Quelle organisation ? Quel suivi?

E1-L'E.S. est engagé dans la réduction des émissions atmosphériques globales (Etapas identifiées):

- Identifier installations avec rejets, leurs nature & quantité
- Mettre en place Plan d'actions, étudier les pratiques

E1- Des dispositions sont prévues en cas de travaux :

- Risques aéro-contaminants, lors de chantiers

Gestion de l'air- critère 7b

E2-Un plan & procédures surveillance-maintenance qualité Air, mis en œuvre concertation EOH, CME-CLIN, CHSCT

- Programme préventif & curatif , avec:
- Programme de surveillance des contaminants,
- Procédures écrites/ mesures en place/ contamination aéroportée lors travaux & rénovations
- Programme de formation du personnel
- Programme / surveillance de l'ambiance thermique
- Programme / maintenance des bâtiments, mis en œuvre
- Méd du travail, CLIBN, CHSCT associés à l'élaboration des programmes/ risques infectieux....

E2-La traçabilité des interventions est assurée

Gestion de l'air- critère 7b

E3-Les paramètres de la qualité de l'air font l'objet d'un suivi périodique

- Expl: intégrité des filtres, contrôles particulières, bactériologiques, contrôles surpressions-dépressions

E3-Des actions d'amélioration sont mises en œuvre:

- Existence d'un plan d'actions, réajusté

- **Qualité et sécurité de l'environnement**
- **Critère 7c- Gestion de l'Énergie**

E1- Prévoir	E2 -Mettre en Œuvre	E3- Evaluer et améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic énergétique est réalisé - Une politique de maîtrise des consommations et des dépenses d'énergie est définie 	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan de maintenance des installations est mis en œuvre - Un programme d'actions hiérarchisé de maîtrise de l'énergie est mis en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Un suivi périodique est réalisé - Une réflexion sur l'utilisation des sources d'énergie renouvelable est engagée

Gestion de l'énergie - critère 7c

E1-Un diagnostic énergétique est réalisé

- Bilan complet / consommations énergie, équipements de production et sur utilités (éclairage, chauffage, clim, ventilation, transport)
- Evaluer: consommation de chaque secteur (blanchisserie, production froid, chaufferie, Stérilisation...)
- Définir ses besoins, avec contraintes en E.S.
- Identifier les axes d'amélioration (isolation, équipement, changement des comportements..)

Gestion de l'énergie- critère 7c

E1-Une politique de maîtrise des consommations et des dépenses d'énergie est définie

- Diagnostic réalisé permet Identifier les priorités, élaborer un bilan opérationnel, décliné à partir :
- D'objectifs, d'1 plan d'actions, tableau indicateurs
- Définition des responsabilités, Référents / suivis
- Actions de sensibilisation, information, formation prof
- Attentes vis-à-vis des prestataires (expl EDF, contrats..)
- Plan d'investissement

Gestion de l'énergie- critère 7c

E2-Un plan de maintenance des installations est mis en œuvre

- Planning prévisionnels d'entretien en place
- Modalités organisation: interne, externalisée...

E2-Un programme d'actions hiérarchisé de maîtrise de l'énergie est mis en œuvre, après:

- Analyse des dysfonctionnements, identifier solutions
- Hiérarchisation solutions selon vétusté du matériel, mode exploitation, technologie comparée au marché, finances..
- Expl: amélioration maintenance, modification installations

Gestion de l'énergie- critère 7c

E3-Un suivi périodique est réalisé

- Suivi consommations, maintenance
- Suivi des indicateurs de performance énergétique
- Coûts évalués / solutions d'amélioration,

E3-Une réflexion sur l'utilisation des sources d'énergie renouvelable est engagée (loi n°2005-781-13/07/2005)

- Énergie éolienne, solaire, géothermique, hydraulique, issue de la biomasse,
- Démarche d'économie d'énergie: comportement/ bonnes pratiques, optimisation équipements, étude solutions alternatives....

- Qualité et sécurité de l'environnement
- Critère 7d- Hygiène des locaux

E1- Prévoir

- Les actions à mettre en œuvre pour assurer l'hygiène des locaux et leurs modalités de traçabilité sont définies par l'EOH et /ou la CME
- En cas de sous-traitance, un cahier des charges définit les engagements sur la qualité des prestations
- Les responsabilités sont identifiées et les missions sont définies

E2 -Mettre en Œuvre

- Des actions de sensibilisation et de formation périodiques sont menées
- Les procédures en matière d'hygiène des locaux sont mises en œuvre

E3- Evaluer et améliorer

- Des évaluations à périodicité définie sont organisées avec l'EOH et/ou la CME
- Des actions d'amélioration sont mises en œuvre

Hygiène des locaux - critère 7d

E1-Les actions à mettre en œuvre pour assurer l'Hygiène des locaux et leur traçabilité, sont définies par l'EOH, CME

- Actions adaptées aux locaux, par niveau risque (zone)
- Actions formalisées, actualisées
- Problématique matériel abordé, méthodes, produits,

E1-En cas de sous-traitance, un cahier des charges définit engagements / qualité des prestations

- Cahier des charges validé par EOH (clauses techniques / prestations, formations, résultats évaluation attendus, clauses sociales et environnementales...)

E1- Les responsabilités sont identifiées, les missions définies

- Référent désigné, organigramme fonctionnel

Hygiène des locaux - critère 7d

E2-Des actions de sensibilisation et de formation périodiques sont menées

- Actions de sensibilisation ou formation
- Personnel dédié Hygiène des locaux, formé

E2-Les procédures d'Hygiène des locaux sont mises en œuvre

- Responsable Hygiène & EOH s'assurent que les dispositions définies sont connues et appliquées
- Protocoles / aspects techniques/ bon usage produits
- Dispositifs traçabilité, évaluation des activités

Hygiène des locaux - critère 7d

E3-Evaluations à périodicité définie sont organisées avec l'EOH

- EOH s'assure que dispositif en place conforme aux bonnes pratiques Hygiène hospitalière (matériel, produits, contrôles visuels & bactériologiques, microbio / secteurs haut risque, recueil-analyse des E.I., suivi indicateurs...)
- Si externalisé: respect clauses par le prestataire

E3-Des actions d'amélioration sont mises en œuvre

- Améliorations identifiées, priorisées, avec parties prenantes

- **Qualité et sécurité de l'environnement**
- Critère 7e-Gestion des déchets

E1- Prévoir	E2 -Mettre en Œuvre	E3- Evaluer et améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - L'E.S. a catégorisé et quantifié sa production de déchets et d'effluents - La politique en matière de déchets est définie en concertation avec les instances concernées - Les procédures de gestion des déchets sont établies 	<ul style="list-style-type: none"> - Le tri des déchets est réalisé - Des actions de sensibilisation et/ou de formation des professionnels sont organisées - Le patient et son entourage sont informés des risques liés aux déchets d'activité de soins à risques infectieux -Des mesures de protection du personnel sont mises en application pour la collecte et l'élimination des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> -Les dysfonctionnements en matière d'élimination des déchets sont identifiés et analysés -Des actions d'évaluation et d'amélioration sont conduites relatives à la gestion des déchets -L'E.S. a identifié les filières locales de valorisation possible des déchets

Gestion des déchets- critère 7e

E1-E.S. a catégorisé, quantifié production de déchets, effluents

- Identification, classement / type déchets solides, liquides, gazeux, dangereux ou non; Idem / effluents

E1-La politique / Déchets est définie en concertation instances

- Toute filière: production, tri, collecte, stockage, traitement
- Direction, instances, services logistiques-achats...

E1-Les procédures de gestion des déchets sont établies

- Procédures, protocoles, circuits, filières identifiées autres que DAOM, DASRI, registre déchets dangereux

Gestion des déchets- critère 7e

E2-Le tri des déchets est réalisé:

- Formalisation des filières élimination tout type de déchet, dt ceux valorisables, Note/ signalétique / affichage
- Formation du personnel chargé du transport interne & enlèvement des déchets

E2-Des actions de sensibilisation / formation sont organisées

- Formation professionnels / règles de tri, conditionnements filières d'élimination choisis
- Procédure de gestion des risques en cas d'E.I. (A.E.S.)

E2-Mesures de protection du personnel mises en application pour la collecte, l'élimination des déchets

- En fonction type de déchets, des locaux intermédiaires...

Gestion des déchets- critère 7e

E3-Les dysfonctionnements/élimination sont identifiés, analysés

- Recensement, analyse, gestion des E.I., audits / déchets satisfaction utilisateurs

E3-Des actions évaluation, amélioration sont conduites

- Modalités d'évaluation définies
- Actions d'amélioration- de prévention: réduire Qtités, réduire nocivité, améliorer caractère valorisable

E3-l'E.S. a identifié des filières locales de valorisation déchets

- Valorisation des déchets dans collectivité, à proximité
- Suivi du % des déchets valorisés ? objectifs ?

TROISIEME ETAPE : FORMALISATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Programme d'actions articulé autour des objectifs à court, moyen et long terme avec un calendrier adapté à chaque action.

Modèle de tableau:

Objectif 1 : (...)

Libellé et description de l'action	Responsable	Moyens financiers humains	Délais et échéancier	Indicateur de suivi
Action 1				

Réaliser des **Fiches Actions** pour chacune d'entre elle, précisant:

- l'intitulé de l'action, sa description, la thématique ou critère HAS
- Les objectifs attendus, les moyens humains, nécessaires, le responsable, le coût (investissement, fonctionnement, maintenance), le pilotage si plusieurs services, le calendrier de mise en oeuvre, les indicateurs de suivi

4EME ETAPE: TRANSCRIPTION DE LA POLITIQUE DD DANS LA STRATEGIE DE L'ES

RAPPEL : Evaluation HAS critère 1b

- Intégration du DD dans la stratégie de l'établissement
- Faire du DD un outil de management
- Degré d'association et d'implication des parties prenantes
- Niveau de progression dans la réalisation du diagnostic DD

Ce qui doit être présenté:

- identification des enjeux de l'établissement, méthode de concertation/sensibilisation, recensement des actions réalisées, points forts/faibles, priorités, politique DD de l'ES avec objectifs et plan d'actions (3 à 5 ans) avec modalités d'évaluation et de suivi

Exemple stratégie d'engagement de la Direction d'un CH

Elle a pour objectif d'engager une politique de Développement Durable visant à :

- sensibiliser les acteurs du Développement Durable
- définir les moyens et les méthodes nécessaires pour chaque collaborateur puisse, à son niveau, s'impliquer dans la démarche
- déterminer les actions prioritaires à mettre en œuvre
- associer des indicateurs pertinents de suivi du Développement Durable dans les trois grandes thématiques
- communiquer au niveau local, régional et national

Les 8 objectifs jugés prioritaires par l'équipe projet, et pour lesquels sont déclinés des plans d'actions sont :

- la diminution des consommations énergétiques
- la diminution des consommations en eau
- l'optimisation du tri des déchets
- la sensibilisation et la communication autour du développement durable
- l'intégration de critères de développement durable dans les marchés et achats
- la quantification et la substitution des produits CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques)
- la promotion des éco déplacements
- l'éco construction et l'éco réhabilitation

Dans le cadre de l'éco construction, 2 projets en cours devraient être certifiés Haute Qualité Environnementale.

Démarrer

D

La mise en œuvre du plan d'actions

a) Pilotage de l'action

b) Suivi

c) Evaluation

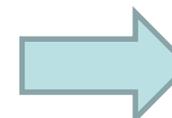
Action N° Thématique : ...	Intitulé de l'action	Date de création de la fiche	Date de mise à jour / par qui ?
Rappel des modalités de mise en œuvre			
Bilan (année n) : - Résultats obtenus - Freins identifiés - Actions correctives			

Suivre les actions sur les années n+1, n+2...

Permet de préparer le retour auprès de la hiérarchie et la valorisation des résultats

Amélioration continue

Mobilisation interne



La mise en œuvre du plan d'actions

Les questions à se poser pour chaque champ d'action :

- ▼ **Marges de manœuvre de mon établissement** : ai-je la compétence requise ? Quelle complémentarité avec les autres thématiques ? Quelle sphère d'influence ?
- ▼ **Bilan de ce qui a été fait** : quelles actions ont été réalisées ? Avec quels résultats ?
- ▼ **Ce qui est envisagé pour la suite** : quelle est l'étape suivante ? Quelles actions sur le moyen/long terme ?

Les indicateurs

A chaque étape de la démarche des indicateurs doivent être déterminés (simples et faciles à renseigner) :

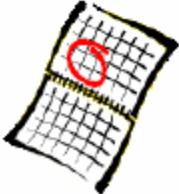
Pour les établissements sanitaires et médico-sociaux, il est pertinent d'utiliser des indicateurs rapportés à l'activité :

- nombre de lits d'hébergement,
- nombre de lits d'hospitalisation,
- nombre de journées,
- etc.

- **Spécifique.** L'indicateur doit être en rapport direct avec l'élément qu'il est censé mesurer ;
- **Mesurable.** Qu'il soit qualitatif ou quantitatif, l'indicateur doit pouvoir être mesuré de façon objective ;
- **Adapté.** L'indicateur doit être pertinent et répondre aux besoins en information ;
- **Réaliste.** L'indicateur et ses valeurs cibles doivent pouvoir être atteints à un coût acceptable ;
- **Temporellement défini.** L'indicateur doit s'appliquer à une période de temps clairement définie et comporter des échéances (par exemple d'ici à 2020, à mi parcours et à la fin du projet).

CONCLUSION SUR LA DEFINITION DE LA STRATEGIE DD

ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS : LES CLEFS DE LA REUSSITE

- Un chef de projet **motivé** 
- L'**appui** des personnes ressources et du groupe projet
- Une **direction impliquée**
-  ➤ Du **temps**, du rythme et un planning maîtrisé
- Des **résultats** + reconnaissance

APPORTS DES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA PERFORMANCE DES STRUCTURES:

- Amélioration conditions de travail (politique RH)
- Achats durables : critères environnementaux et sociaux, dans les produits et les services
- Rôle d'exemplarité des établissements
- Bien être dans des bâtiments mieux conçus pour les soignants et les patients
- Économies (notion de coût global) : économies de fonctionnement permet de réinvestir dans « métier »